



Des terrains de sport zéro phyto

Mercredi 24 mars à 10h00

Stade Paul Elkaim (Anciennement Clos d'Or) **111 rue de Stalingrad**

En présence de
Céline Mennetrier
Adjointe aux Sports
Pierre-André Juven
Adjoint à la Santé

Depuis de nombreuses années, la Ville de Grenoble n'utilise plus de produits phytosanitaires chimiques dans les parcs, les jardins publics, et les cimetières, afin de protéger la population, les rivières, les nappes souterraines, l'air, la biodiversité de l'exposition aux pesticides.

En 2019, plusieurs maires dont Eric Piolle, Maire de Grenoble, ont interdit par arrêté municipal l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse sur le territoire de leur commune. En février 2021, la Ville de Grenoble a [actualisé son arrêté de protection](#) au regard de l'arrêt rendu le 31 décembre 2020 par le Conseil d'État, rendant la suspension de l'arrêté municipal grenoblois probable.

Depuis l'arrêté de 2019, la Ville de Grenoble n'utilise plus du tout de produits phytosanitaires chimiques, y compris dans les stades.

Une trentaine d'agent-es est dédiée à la gestion de l'ensemble des stades : entretien des terrains (herbes, gazons et stabilisés) ; nettoyage des vestiaires ; gestion des travaux.

L'équipe entretient les terrains et leurs abords soit une surface de 30ha.

La gestion des terrains sans pesticides depuis 1 an et demi, a nécessité une adaptation des techniques d'entretien :

- Analyse de la terre de l'ensemble des terrains, afin d'établir un plan de fertilisation ;
- Achat de matériels spécifiques (tracteurs, semoirs...).